

Feuille de route de l'économie circulaire d'Angers Loire Métropole 2022-2030



Epuisement des ressources

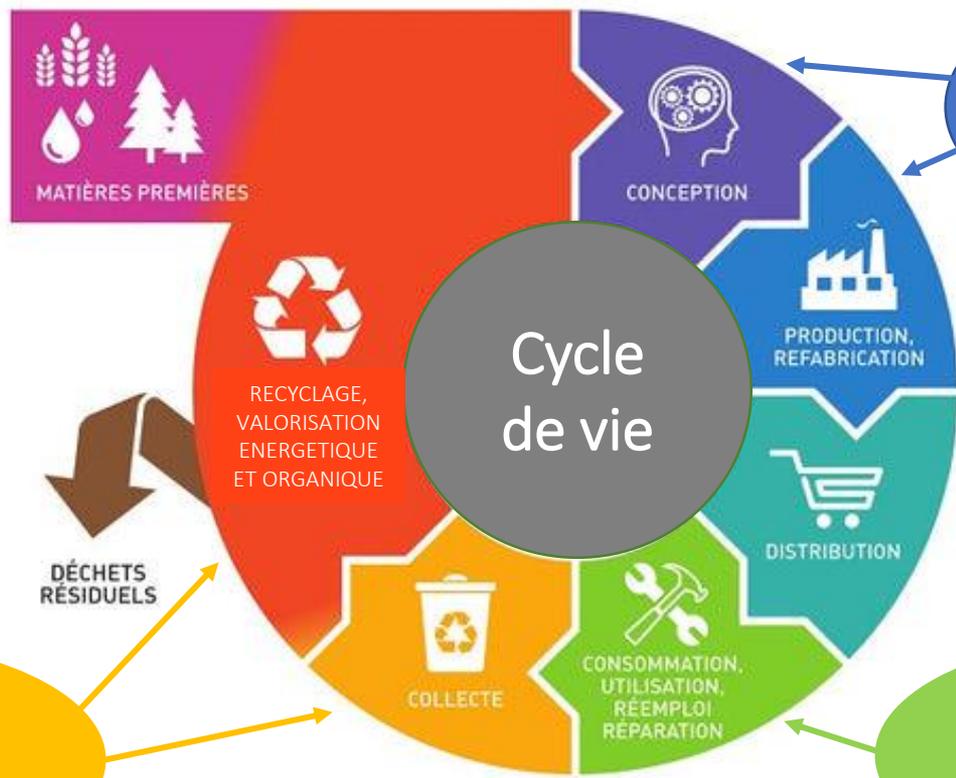
Erosion de la Biodiversité

Augmentation des gaz à effet de serre

Toujours plus de déchets

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE UN ENJEU POUR ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

Un nouveau modèle moins impactant pour la planète, créateur de valeurs et d'emplois



1^{er} levier :
offre des acteurs
économiques

2^{ème} levier :
pratiques de
consommation

3^{ème} levier :
gestion et
valorisation des
déchets

Limiter les impacts tout au long du cycle de vie

AMBITION

Soutenir le déploiement de modes de production circulaire et de consommation durable sur le territoire d'ALM

PLAN D' ACTIONS

3 axes et 17 actions

↳ dont 12 en lien avec



AXE 1

3 secteurs économiques à enjeux

Alimentation-Biodéchets, BTP, Réparation-réemploi



9 actions

AXE 2

Actions transversales



4 actions

Une co-construction avec les acteurs du territoire (environ 70 participants sur 7 ateliers et 22 entretiens ciblés)

AXE 3

Exemplarité de la collectivité



4 actions

AXE 1

Secteurs économiques à enjeux

Alimentation-Biodéchets

1 - Expérimenter un territoire zéro emballage à usage unique

2 - Structurer une filière anti-gaspillage alimentaire

3 – Structurer une filière de traitement et valorisation des biodéchets

BTP

4 - Animer une montée en compétence de l'écosystème pour une construction circulaire

5 – Inciter au tri systématique des déchets sur les chantiers

6 – Favoriser l'engagement des maîtres d'ouvrage en faveur de la construction biosourcée

Réparation-réemploi

7 - Optimiser les déchèteries au service du réemploi

8 – Accompagner la création d'une filière réemploi matériaux du BTP sur le territoire

9 - Structurer une filière du réemploi des équipements numériques/électroniques

AXE 2

Actions transversales

4 actions prioritaires proposées

Certaines actions plus transversales :

- dépassent l'approche sectorielle développée dans l'axe 1.
- concernent plus particulièrement les thématiques du soutien/ accompagnement des acteurs et initiatives, de l'innovation/ recherche/formation, et des synergies inter entreprises.

10 - Impulser une politique d'innovation/recherche en faveur de l'économie circulaire et de la Transition écologique

11 - Soutenir les initiatives et les projets d'économie circulaire des acteurs

12 - Renforcer les relations inter-entreprises et valoriser les démarches vertueuses

13 - Informer et former aux métiers de la transition écologique pour favoriser l'essor des emplois verts

AXE 3

Exemplarité de la collectivité

4 actions prioritaires proposées

La collectivité se doit d'être **exemplaire**, en intégrant les principes de l'économie circulaire dans ses démarches internes et dans ses politiques publiques.

Plusieurs initiatives sont en cours :

- l'achat public,
- le numérique,
- l'aménagement
- la construction et le tourisme/événementiel.

14 – Elaborer une Feuille de route achat public durable

15 – Adopter une charte du numérique responsable

16 – Renforcer l'exemplarité dans les opérations d'aménagement et de construction

17 – Positionner le territoire sur le tourisme et l'événementiel durables



Gouvernance et suivi de la FREC



Gouvernance partagée :

- Copilotage ALM/ALDEV, avec un rôle d'animation territoriale, coordination, réseaux d'acteurs
- Mise en œuvre de partenariats avec les chambres consulaires sur certains sujets



Suivi-Evaluation :

- 1 COFIL (ALM / ALDEV / ADEME /Chambres consulaires)
- 1 comité annuel de suivi élargi aux pilotes des différentes actions
- Suivi d'indicateurs spécifique pour chaque action (en lien avec le référentiel de labellisation)



Dispositifs d'accompagnement et de soutien à construire pour inciter, accompagner, développer les initiatives d'acteurs

⇒ *Définition des montants à venir lors de la formalisation des fiches actions*



Labellisation Territoire Engagé Transition Écologique :

Envisagé en 2023 (en complément de Citer'gie) pour une reconnaissance et une valorisation de l'engagement d'ALM dans l'économie circulaire

Feuille de route Economie circulaire



<i><u>Action 9</u> - Optimiser les déchèteries au service du réemploi</i>	↔	C-1-E - Accompagner la création de services de réparation
<i><u>Action 1</u> - Expérimenter un territoire zéro emballage à usage unique</i>	↔	C-2-A - Inciter à la généralisation des bonnes pratiques dans les commerces, restaurants et entreprises : vente en vrac, consigne, emballages réutilisables...
<i><u>Action 2</u> - Structurer une filière anti gaspillage alimentaire</i>	↔	C-3-C - Créer un centre anti-gaspillage alimentaire pour organiser la collecte des invendus, des surplus de production agricole et leur distribution aux personnes en situation de précarité
<i><u>Action 14</u> - Renforcer les relations inter-entreprises et valoriser les démarches vertueuses</i>	↙	PT-2-B - Renforcer les relations inter-entreprises pour favoriser la mutualisation des ressources et réduire les impacts sur l'environnement
<i><u>Action 7</u> - Favoriser l'engagement des maîtres d'ouvrage en faveur de la construction biosourcée</i>	↘	PT-3-B - Promouvoir activement les entreprises et commerces locaux vertueux : labels, chartes, concours...
<i><u>Action 14</u> - Elaborer une feuille de route achat durable</i>	↔	PT-3-D - Intégrer de façon systématique les critères environnementaux dans les achats publics des collectivités locales (fournitures, travaux, services)
<i><u>Action 16</u> - Renforcer l'exemplarité dans les opérations d'aménagement et de construction</i>	↗	PT-4-A - Mobiliser la recherche angevine sur la transition écologique et développer des outils de démonstration grandeur nature avec les acteurs
<i><u>Action 12</u> - Impulser une politique d'innovation/recherche en faveur de l'économie circulaire et de la Transition écologique</i>	↔	PT-4-B - Créer une « fabrique à projets » avec Angers Technopole pour accompagner les porteurs d'initiatives
<i><u>Action 5</u> - Animer une montée en compétence de l'écosystème du BTP pour une construction</i>	↔	PT-4-E - Informer et former aux métiers de la transition écologique pour favoriser l'essor des emplois verts
<i><u>Action 15</u> - Informer et former aux métiers de la transition écologique pour favoriser l'essor des</i>		
<i><u>Action 17</u> - Positionner le territoire sur le tourisme et l'événementiel durables</i>		